

EXTRAIT N° 22/2021  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le onze février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945- conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2021.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

**PROCURATIONS**

M. LABORIE

à

M. BERNES

Mme BAKER

à

Mme AGUERRE

M. BERNARDINI

à

Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

**SECRETAIRE** : M. VIGNEAU a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : URBANISME - MEETT - Dénomination d'une voie supplémentaire et d'un rond-point - complément de la délibération N° 83/2020 du 26 novembre 2020**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la délibération N° 83/2020 en date du 26 novembre 2020 dénommant 6 voies autour du MEETT, il convient de dénommer une voie supplémentaire ainsi qu'un rond-point près du futur Centre d'Incendie et de Secours.

Sont proposés :

- Pour la double voie : Boulevard du P.EX (repère n°A)
- Pour le rond-point : Rond-point Sainte-Barbe (repère n°B)

De plus, il convient également de préciser le nom d'une voie suite à une erreur de retranscription du plan. En effet, a été retranscrit par erreur Avenue Concorde mais le nom proposé est « Concorde Avenue ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 29**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

➤ De dénommer les voies supplémentaires du MEETT comme indiqué sur le plan annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le 15/02/2021



ID : 031-213100324-20210212-DEL\_22\_2021-DE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 12 février 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE



Envoyé en préfecture le 15/02/2021

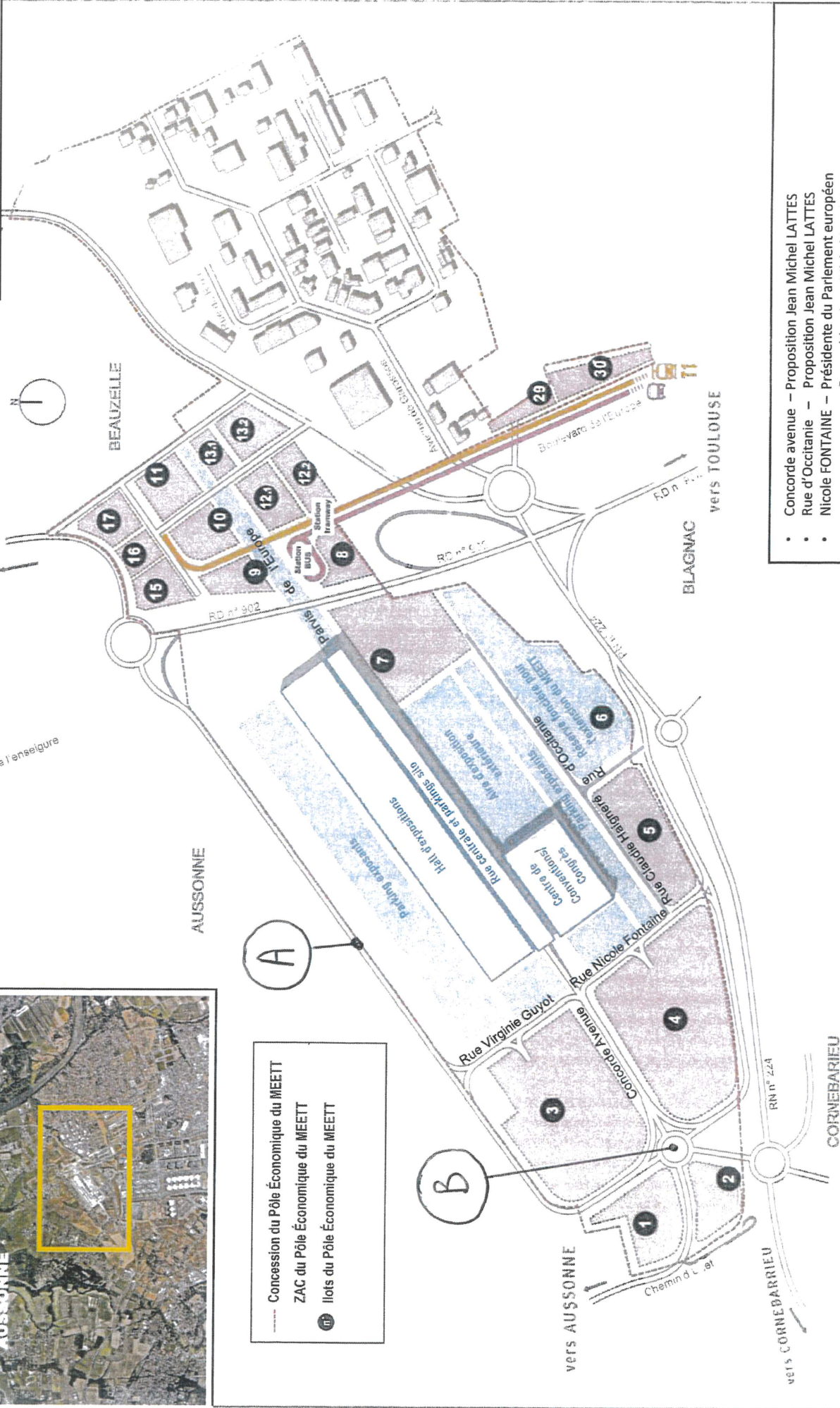
Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le 15/02/2021

ID : 031-213100324-20210212-DEL\_22\_2021-DE

Chemin de Bel Air

Chemin de l'enseigne



Concession du Pôle Économique du MEETT  
 ZAC du Pôle Économique du MEETT  
 lots du Pôle Économique du MEETT

- Concorde avenue — Proposition Jean Michel LATTES
- Rue d'Occitanie — Proposition Jean Michel LATTES
- Nicole FONTAINE — Présidente du Parlement européen  
Proposition Jean Michel LATTES
- Rue Virginie Guyot — Première femme Chef de la Patrouille de France
- Claudie HAIGNERÉ — Première spationaute Française et proximité d'Aéroscopia
- Parvis de l'Europe — Proposition GL Events